

Veillez prendre note que les dépenses avaient trait à l'ancienne circonscription de Lotbinière jusqu'en avril 1967 et à la nouvelle circonscription de Lotbinière à compter du 1^{er} avril 1967.

LES COURS DE FRANÇAIS AUX FONCTIONNAIRES

Question n° 244—M. Coates:

1. Combien de personnes à l'emploi de la fonction publique du Canada ont bénéficié de cours pour les aider à acquérir une connaissance pratique de la langue française et, parmi ces personnes, combien suivent actuellement de tels cours?

2. Parmi ceux qui suivent actuellement des cours de langue française, a) combien suivent ces cours tout en continuant leur travail, b) combien suivent les cours pendant une période de congé, c) combien de ceux qui sont en congé ont obtenu un congé de plus d'un mois?

3. Combien de ceux qui suivent des cours de français tout en travaillant bénéficient de temps libre pour suivre ces cours et actuellement, combien d'heures-homme perd de ce fait pour l'année financière en cours la fonction publique du Canada?

4. Combien de ceux qui suivent des cours de français ont obtenu un congé pour la durée des cours, combien reçoivent leur traitement tout en suivant les cours, et à combien est estimé le montant que déboursera à cet égard le trésor fédéral pendant l'année financière en cours?

5. Combien de ceux qui ont obtenu un congé de leur emploi pour suivre des cours de français ont quitté Ottawa à cette fin et combien de ceux-là ont emmené leurs familles; ceux qui ont emmené leurs familles ont-ils bénéficié d'une aide du gouvernement fédéral et, dans le cas de l'affirmative, quelle sera la dépense totale de ce fait pour le trésor fédéral pendant l'année financière en cours?

M. Gérard Pelletier (secrétaire d'État du Canada): La Commission de la fonction publique me communique les renseignements suivants: 1. a) Depuis le 1^{er} janvier 1964, 9,700 fonctionnaires environ ont suivi les cours de français de la Commission de la fonction publique. (On ne connaît pas le nombre de fonctionnaires qui ont suivi d'autres cours.) b) Le 23 septembre 1968, 690 fonctionnaires suivaient les cours de français de la Commission de la fonction publique.

2. a) Parmi ceux dont il est question à 1 b) ci-dessus, tous ont suivi ces cours en poursuivant leur travail; b) aucun n'était en congé; c) ne s'applique pas.

3. Parmi ceux dont il est question à 1 b) ci-dessus, tous bénéficient de temps libre pour suivre ces cours. En plus de ce temps libre,

465 étudiants consacrent jusqu'à 20 heures par semaine de leurs loisirs à l'étude. Aux yeux de la Commission, le temps que les fonctionnaires emploient à étudier est un gain plutôt qu'une perte pour la fonction publique du Canada. Le temps que les 690 fonctionnaires inscrits actuellement aux cours de français consacrent à l'étude équivaut à 5,700 heures-homme par jour, dont 1,950 heures pendant leurs loisirs. Selon le niveau de connaissances et les besoins de chacun, les étudiants vont en classe de 13 à 35 jours. Donc, nous ne pourrions pas connaître avant la fin de l'année le total des heures-homme que ces fonctionnaires consacreront à l'étude de la langue française.

4. Voir réponse au n° 2b).

5. Voir réponse au n° 2b).

Note: En posant les questions 4 et 5, monsieur le député songeait peut-être au programme de perfectionnement biculturel de la fonction publique aux termes duquel 20 fonctionnaires se sont inscrits pour un an à l'Université Laval et 10 aux universités de Toronto et d'York pour y suivre des cours d'étude. Le total des traitements des 20 fonctionnaires qui étudient en français à Laval s'éleva à \$325,000 environ pendant qu'ils seront à l'université, au cours de l'année financière actuelle. Tous les 20 ont déménagé avec leur famille à Québec et ont reçu une assistance financière du gouvernement fédéral qui, estime-t-on, atteindra \$12,000 au cours de la présente année financière. On ne peut donner de chiffres précis avant la fin de l'année financière.

*POURSUITES PAR LES ENTREPRENEURS DE POSTE RURALE

Question n° 256—M. Hales:

A la suite de la grève des postiers, les entrepreneurs de poste rurale ont-ils engagé des poursuites contre le gouvernement du Canada à la Cour de l'Échiquier du Canada et, dans l'affirmative, combien de poursuites ont été engagées à ce jour?

L'hon. Eric Kierans (ministre des Postes): La réponse à cette question est «non».

LE COÛT DES PROJETS DU COLUMBIA

Question n° 259—M. Harding:

1. Quel est à ce jour le prix de revient total des projets consécutifs au Traité du fleuve Columbia?

2. Lorsqu'ils seront achevés, en 1973, à combien reviendront ces projets, suivant le devis actuel?

3. Quel a été le prix de revient total des projets achevés, suivant les estimations de a) 1962, b) 1963, c) 1964, d) 1965, e) 1966, f) 1967?